



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 8 OCTOBRE 2022

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2021
2. Rapport d'activité 2021-2022
3. Rapport financier 2021-2022
4. Rapport moral
5. Vie statutaire
 - a Renouvellement des membres du conseil d'administration pour 3 ans : 2 postes à pourvoir (secrétaire générale et adjointe)
 - b Tarifs des licences 2022/2023
 - c Balisage
 - d Annulations/réservations des séjours
 - e Formations
 - f Minibus Com Com et mairie de Lacaune
 - g Rando douce
 - h Rando jeudi
6. Programme hivernal 2022/2023
7. Questions diverses

Les membres de l'association Los Passejaires - Randonneurs des Monts de Lacaune, régulièrement convoqués, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, le vendredi 8 octobre 2022, à 18 heures 30, à la Maison des Associations, avenue de Naurois à Lacaune.

Los Passejaires Randonneurs des Monts de Lacaune - BP 18 - Mairie 81230 Lacaune
Courriel : los.passejaires@gmail.com Site : <http://lospassejaires-montsdelacaune.fr>



Pierre Caurier, président, ouvre la séance à 18 heures 30, il accueille et remercie les participants, énumère les personnes excusées, les pouvoirs reçus et nomme Martine VISTE secrétaire de séance.

Il donne lecture de l'ordre du jour :

1 - Le dernier procès verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 - Le rapport d'activité de la saison 2021/2022 est présenté par Martine Viste, secrétaire.

❖ Historique des adhésions

Licences	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Individuelles	46	48	46	64	41	54
Familiales	20	20	25	30	29	29
Monoparentales	0	0	0	0	0	0
Rattachées	22	20	25	31	28	31
2ème club	6	4	4	2	4	3
Total	94	92	100	127	102	117

Pour information par rapport à l'année dernière, il y a eu 11 départs, 12 retours et 14 nouveaux adhérents.

❖ Statistiques

- 70 femmes et 47 hommes ; y compris 29 licenciés en rando douce.
- La moyenne d'âge est de 67 ans 11 mois et 28 jours, la plus jeune a 16 ans et la doyenne 84 ans.
- Origine géographique : 43 à Lacaune pour 37 %, 14 Moulin-Mage 12 %, 6 Nages 5 %, 7 Murat 6 %, 19 Tarn (autres) 16 %, 12 La Salvetat/Fraïsse 10 %, 12 Hérault (autres) 10 %, 4 Aveyron 4 %.

❖ Sorties et randonnées

- 10 randonnées à la journée, une fréquentation moyenne de 20 personnes pour 15 km,
- 1 à la demi-journée : 25 personnes (randonnée du repas de fin de saison à Guyor).

➤ Week-ends/semaine :

- Rando challenge à Gruissan, 7 novembre : 7 personnes,
- Séjour en étoile Ste-Baume, 31/3 au 3/4 : 28 personnes,
- Prieuré St-Michel de Grandmont, 9/4 : 21 personnes,
- Séjour en étoile La Source, 14 au 21/5 : 16 personnes
- Séjour en étoile Agde, 24 au 26/6 : 11 personnes,
- Itinérance Pyrénées 29/08 au 02/09 : 9 personnes,
- Itinérance Auvergne 12 au 23/09 : 13 personnes.

- Les jeudis : le responsable des randonnées du jeudi, Hervé MANIBAL, constate :
 - 26 rando à la demi-journée, une fréquentation moyenne : 28 personnes et 10 km,
 - 1 rando à la journée 17 personnes et 12 km.

- La rando douce : cette nouvelle section, qui a vu le jour le 18 novembre 2019, est encadrée par deux licenciés : Daniel Duvernay (formation rando douce) et Anne-Marie Calvet. Des statistiques notées par Anne-Marie, il ressort :
 - 29 licenciés (sur 13 l'an dernier),
 - 24 randonnées, 18 personnes en moyenne chaque lundi pour environ 6,9 km par séance
 - la moyenne d'âge est de 71 ans 1 mois et 1 jours (l'an dernier 72 ans 2 mois et 17 jours).

- Sorties de la saison estivale : pour maintenir un programme estival, le club a organisé quelques randonnées pour garder le lien durant l'été, autour des fêtes de village et du Presbytère de Tastavy.

Martine termine en remerciant vivement Denis Genre-Grandpierre pour son aide lors de la préparation de cette assemblée générale au niveau des statistiques.

3 - Le rapport financier de la saison 2020/2021 est présenté par Claude Moine, trésorier



Bilan financier 2021-2022

Compte :	3 944,30 €
Caisse :	93,75 €
Livret :	16 031,36 €
TOTAL	20 069,41 €

	Recettes	Dépenses	Résultats
Cotisations et licences	3 311,00 €	3 206,20 €	104,80 €
Subventions	1 905,00 €		1 905,00 €
Stages et formations	100,00 €	65,00 €	35,00 €
Balisage	2 482,08 €	326,38 €	2 155,70 €
Fête de la randonnée	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dordogne	3 305,50 €	6 340,78 €	-3 035,28 €
RandoChallenge (WE)	320,81 €	320,81 €	0,00 €
Sainte Baume	6 176,00 €	6 396,90 €	-220,90 €
Hauts de St Privat (La Source)	4 812,00 €	4 924,19 €	-112,19 €
Agde	2 515,00 €	2 583,61 €	-68,61 €
Fête de la charcuterie	4 854,37 €	2 167,34 €	2 687,03 €
Pyrénées	810,00 €	844,30 €	-34,30 €
Auvergne	2 600,00 €	693,60 €	1 906,40 €
Frais administratifs		146,74 €	-146,74 €
Frais bancaires		55,00 €	-55,00 €
Déplacements, reconnaissances	0,00 €	211,67 €	-211,67 €
Achats	0,00 €	1 057,91 €	-1 057,91 €
Repas	3 020,00 €	4 481,90 €	-1 461,90 €
Dons	250,20 €	0,00 €	250,20 €
Divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Abandon frais kilométriques	225,00 €	225,00 €	0,00 €
Total	36 461,96 €	33 822,33 €	2 639,63 €

Produits financiers (intérêts livret) 72,76 €

Bilan au 31/08/2021

Compte :	3 564,53 €
Caisse :	96,40 €
Livret :	19 104,12 €
TOTAL	22 765,05 €

Heures de bénévolat 2020 16,40 € X 110 heures = 1804 €

Au cours de l'exercice, l'association a reçu des subventions de Lacaune (400 €), Moulin-Mage (100 €), Nages (200 €), La Salvetat (155 €) et Murat (150 €).

Après avoir consulté les écritures et oui le trésorier en son rapport, Pierre Caurier donne la parole à Évelyne Genre-Grandpierre, vérificatrice aux comptes, qui indique avoir consulté la totalité des écritures avec le trésorier, elle apprécie la clarté des tableaux ainsi que tous les détails notés et approuve les comptes ainsi présentés.

Les membres présents et représentés donnent, à l'unanimité, quitus au trésorier pour l'ensemble des écritures de l'exercice écoulé.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le transfert du résultat au compte associatif est voté pour cet exercice ainsi que le rapport financier.

4 et 5 - Le rapport moral et la vie statutaire sont présentés par le président, Pierre Caurier, qui reprend la parole :

○ **Tarif des LICENCES (adhésion) pour 2022/2023** :

Après avis du conseil d'administration, lors de la séance du 30 septembre 2022, et après discussion sachant qu'il n'y a pas d'augmentation au niveau fédéral (2^{ème} année consécutive), que notre trésorerie le permet, il est proposé à l'ensemble des adhérents de payer seulement le montant à reverser à la Fédération soit le prix coûtant pour tout le monde...

	Cotisation 2021/2022 nouveaux adhérents	Cotisation 2021/2022 pour ceux ayant pris la licence 2020/2021	Cotisation 2022/2023	Versement Fédération	Reste pour le club
Individuelle	36,00	28,00	28,00	28,00	0,00
Familiale	60,00	55,80	55,80	55,80	0,00
Monoparentale	40,50	31,60	31,60	31,60	0,00
2ème club	12,00	12,00	12,00		12,00

- Certificat médical : il est valable 3 ans. Durant cette période, tous les ans, il faut compléter le questionnaire de santé et impérativement répondre **NON** à **TOUTES** les questions. Si une seule réponse **OUI** ou si absence de réponse, un certificat médical est obligatoirement à fournir.
- Dématérialisation de la licence par l'envoi d'un courriel avec PDF (2^{ème} année), l'édition par le club demeure bien évidemment possible, il suffit de le demander...
- Certaines mutuelles ou complémentaires santé remboursent le montant de la licence, renseignez-vous auprès de la vôtre... et demandez une attestation au trésorier.

Vous pourrez envoyer votre règlement accompagné du certificat médical (ou du questionnaire médical) et/ou du bulletin d'adhésion 2022/2023, à l'adresse habituelle, ainsi que les numéros de téléphone fixe, portable et l'adresse de courriel pour les différents courriers/courriels envoyés par les secrétaires (*demandez le bulletin d'adhésion par courriel ou éditez le depuis le site : <http://lospassejaires-montsdelacaune.fr/> onglet le club*).

○ **Balisage** : avec Jean-Marie Calvet, vice-président et responsable du balisage, ce travail a rapporté au club un montant important de 2 155,20 €. Une motivation plus importante est demandée à tout le monde car nous avons toujours des commandes de balisage du CDRP81 et mairies

○ **Formations** : voici le détail des formations effectuées
Initiation au balisage et réussir sa randonnée : 3 personnes formées pour un montant total de 65 €

○ **Marche nordique** : deux sections sont proposées, le mercredi soir sauf durant les vacances scolaires :

- à Lacaune avec Gisèle Puech, de 18 à 20 heures, départ devant la mairie,
- à La Salvetat avec Martine Viste, de 17h à 19h, départ Le Rieu.

Le club a fait l'acquisition de bâtons qui sont répartis entre les deux sections.

○ **Conseil d'administration** :

- Cette année le renouvellement pour trois ans (2022/2025) est d'actualité.
- Il est composé de 35 membres maximum, le nouveau bureau sera élu en son sein ultérieurement. Martine Viste qui a assuré les fonctions de secrétaire durant 15 ans souhaite se retirer tout en restant membre actif.
- Le président remercie les adhérents qui ont proposé leur candidature et ceux qui continuent.

6 - Programme hivernal 2022/2023 :

• Le conseil d'administration, réuni le 30 septembre, dans le cadre de la réunion préparatoire à l'assemblée générale, a planifié ce programme, très riche par la diversité des propositions (remerciements aux valeureux animateurs), mais également le report de toutes les annulations ; le calendrier est présenté et approuvé en séance (*voir programme hivernal ci-joint*).

- Le lundi : rando douce, rendez-vous PP à 13h30
- Le mercredi : marche nordique Lacaune et La Salvetat

• Le jeudi : Hervé MANIBAL et d'autres Passejaires volontaires organisent des sorties en journée ou demi-journée, avec un départ "Parking de la Poste", en abrégé "PP" (*voir programme spécifique en cours*).

• Des sorties week-end ou semaines sont prévues, programme et fiche d'inscription uniquement aux adhérents sur la gazette, attention aux dates limite d'envoi (*merci d'établir un chèque par réservation*).

- Itinérance en septembre :

7 – Questions diverses :

- ✓ La fête de la charcuterie aura lieu le dimanche 23 juillet 2023, à noter sur vos agendas.
- ✓ Fête de la randonnée à Lacaune : 2^{ème} dimanche, 10 septembre 2023, date à réserver.
- ✓ Annulation/réservation des séjours, le président souligne l'importance de l'assurance à prendre avant...
- ✓ Gestion des minibus, c'est Pierre Caurier, qui s'en charge dès à présent.

La parole est donnée aux adhérents ou aux invités :

🚩 André Masse, prend la parole pour expliquer le fonctionnement du rando challenge, il souligne l'importance de notre association au sein du département et souhaite que ce partenariat perdure...

🚩 Pierre Caurier, président reprend la parole pour remercier :

- Monique Béziat : pour son travail de secrétaire adjointe, une composition florale lui est offerte.
- Martine Viste : pour ses quinze années de secrétariat, Martine c'est en partie grâce à toi que notre association a évolué au fil des ans, nous avons bien travaillé ensemble et te remercions du fond du cœur. Nous t'offrons en plus de la composition florale, un coffret cadeau où tu pourras choisir ce qui te fera plaisir...
 - Martine très émue remercie chaleureusement, elle souligne que quinze ans, c'est pas mal, mais que le moment est venu de passer la main, elle souhaite bon courage à celles et ceux qui vont œuvrer au sein du nouveau bureau et s'engage à les aider ou les former dès que la demande lui en sera faite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 heures, avec un bon moment convivial avant d'aller au restaurant.

Le Président,
Pierre CAURIER

Le Trésorier,
Claude MOINE

Les Co-Secrétaires,
Laure CABROL et Gisèle PUECH